GARANTIE LIMITEE DE PRODUIT

Matériel de neurophysiologie et de polysomnographie NATUS EUROPE

NATUS EUROPE GmbH, une division de Natus, garantit à l'acheteur initial (« Acheteur ») que chaque nouveau produit garanti, tel que défini ci-dessous, acheté aux termes des présentes, sera dépourvu de défaut de fabrication et de matériau pendant douze (12) mois à partir de la date de son envoi initial à l'utilisateur final.

Le produit garanti est défini comme :

- les systèmes « Schwarzer EEG », y compris les ordinateurs, les écrans, les amplificateurs epas 29/40 ou Brainbox EEG-1042/1142/1166, le chariot, le support mobile moniteur et les accessoires Schwarzer EEG présentant des défauts à l'installation du dispositif ;
- les systèmes « Schwarzer PSG », y compris les ordinateurs, les écrans, les amplificateurs duo44+PAIB ou Brainbox EEG-1042, le chariot, le support mobile moniteur et les accessoires Schwarzer PSG présentant des défauts à l'installation du dispositif ;
- les systèmes « Schwarzer LTM », y compris les ordinateurs, les écrans, les amplificateurs Brainbox EEG-1042/1142/1166, le chariot, le support mobile moniteur et les accessoires Schwarzer LTM présentant des défauts à l'installation du dispositif ;
- les systèmes « Schwarzer topas EMG », y compris les ordinateurs, les écrans, les amplificateurs, les stimulateurs, le chariot et les accessoires Schwarzer LTM présentant des défauts à l'installation du dispositif ;
- les systèmes d'enregistrement ambulatoire « Vitaport-4 », y compris l'unité d'enregistrement, les boîtiers de connexion et les poly-modules, l'interface USB « optilink », l'alimentation électrique, le lecteur compact de carte flash et les accessoires Vitaport-4 présentant des défauts à l'installation du dispositif.

Les périphériques utilisés tels que les électrodes, les cartouches, les batteries, les câbles, les disques à mémoire flash, etc. ne sont pas couverts par cette garantie.

La seule obligation de NATUS EUROPE selon les termes de cette garantie est de réparer ou de remplacer, à la discrétion de NATUS EUROPE, tout produit garanti (ou partie de celui-ci) que NATUS EUROPE juge raisonnablement couvert par cette garantie et défectueux en termes de fabrication ou de matériaux. La réparation ou le remplacement des produits selon les termes de cette garantie ne prolonge pas la période de garantie.

Pour demander la réparation ou le remplacement dans le cadre de cette garantie, les acheteurs doivent contacter la filiale locale de Natus ou le Distributeur Natus Agréé auquel le produit a été acheté (rendez-vous sur www.natus.com pour obtenir les coordonnées). Si, selon les informations fournies par l'acheteur, NATUS EUROPE juge raisonnablement que le défaut est couvert par cette garantie, NATUS EUROPE autorisera l'acheteur à retourner le Produit Garanti (ou une partie de celui-ci) à NATUS EUROPE ou à son service après-vente agréé. Si le produit doit être réparé et non pas remplacé, le produit garanti sera réparé et retourné à l'Acheteur. NATUS EUROPE déterminera s'il convient de réparer ou de remplacer les produits ou les pièces couvertes par cette garantie par de nouveaux Produits ou pièces, ou par des Produits ou pièces remis à neuf et répondant aux spécifications actuelles de NATUS EUROPE. Tous les produits ou pièces remplacés deviendront la propriété de NATUS EUROPE. Dans le cadre du service après-vente associé à la garantie, NATUS EUROPE peut apporter des améliorations techniques au produit garanti ou à une partie de celui-ci, mais ne peut y être obligé.

Procédures d'expédition

Si NATUS EUROPE juge raisonnablement qu'une réparation ou un remplacement est couvert par la garantie, NATUS EUROPE prendra en charge les coûts d'expédition du produit réparé ou de remplacement à l'acheteur. Tous les autres frais d'envoi seront pris en charge par l'acheteur. Les risques de perte ou de dégâts en cours d'expédition dans le cadre de cette garantie seront supportés par la partie expédiant le Produit.

Natus Europe GmbH • Baermannstrasse 38 • D-81245 Munich, ALLEMAGNE • www.natus.com

Les produits envoyés par l'Acheteur dans le cadre de cette garantie doivent être correctement emballés pour protéger le Produit. Si l'Acheteur envoie un produit à NATUS EUROPE dans un emballage inadapté, tout dégât physique présent sur le Produit à réception et lors de l'inspection par NATUS EUROPE (et non signalé au préalable) sera considéré comme ayant été subi pendant le transit et relèvera de la responsabilité de l'Acheteur.

Exclusions

Cette garantie ne couvre par les produits garantis ou parties de ces produits : (a) qui ont subi une mauvaise utilisation, une négligence ou un accident, (b) qui ont été endommagés par des causes externes au produit garanti, y compris (mais pas uniquement) par une panne du courant électrique ou un courant électrique défectueux, (c) qui ont été utilisés à l'encontre du mode d'emploi de NATUS EUROPE, (d) sur lesquels le numéro de série a été supprimé ou rendu illisible, (e) qui ont été modifiés par quiconque autre que NATUS EUROPE ou son service après-vente agréé, sauf autorisation préalable donnée par NATUS EUROPE. En outre, cette garantie est limitée aux défauts et aux matériaux qui peuvent être attribués à une erreur ou un défaut dans le système de NATUS EUROPE lui-même. Tout dispositif ayant été connecté à un accessoire ou un autre élément qui n'a pas été soumis au contrôle qualité de NATUS EUROPE pour les matériaux et la conception n'est pas couvert par cette garantie.

CETTE GARANTIE, AINSI QUE TOUTE AUTRE GARANTIE ECRITE EXPRESSE POUVANT ETRE EMISE PAR NATUS EUROPE, EST LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE SUR LES PRODUITS NATUS EUROPE, CONCERNE UNIQUEMENT L'ACHETEUR INITIAL ET REMPLACE EXPRESSEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE ORALE OU IMPLICITE, Y COMPRIS (MAIS PAS SEULEMENT) TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE CONFORMITE OU D'USAGE NORMAL DANS UN BUT PRECIS. NATUS EUROPE NE SERA TENU POUR RESPONSABLE D'AUCUNE PERTE, D'AUCUN DOMMAGE NI D'AUCUNE DEPENSE ACCIDENTEL(LE), SPECIAL(E) OU CONSEQUENT(E) (Y COMPRIS, MAIS PAS UNIQUEMENT, LES BENEFICES PERDUS) DIRECTEMENT ENGENDRES PAR LA VENTE, L'INCAPACITE A VENDRE, L'UTILISATION OU LA PERTE D'UTILISATION D'UN PRODUIT QUELCONQUE.